



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore



## SUMER AGRICOLE 2010

Surveillance Médicale des Expositions aux Risques professionnels

### Les expositions professionnelles des salariés agricoles d'élevage bovins (viande et lait)

Ce nouveau numéro du bulletin SUMER AGRICOLE 2010 vous propose un nouvel éclairage sur les expositions professionnelles des salariés agricoles en élevage bovins.

Les données recueillies - sur un échantillonnage dit « redressé » qui permet de mieux représenter l'ensemble des salariés concernés - nous montre que ces travailleurs sont exposés fortement à des risques biologiques d'une part, et physiques d'autre part. Les situations à risque physique identifiées sont la manutention manuelle des charges lourdes, la conduite des machines/outils et les nuisances thermiques.

Ces résultats nous sont encore une fois d'une utilité précieuse, notamment pour nourrir notre réflexion sur les axes d'amélioration des stratégies de prévention déjà mises en place. En MSA, grâce à l'intervention quotidienne et reconnue de nos équipes pluridisciplinaires et aux orientations opérationnelles déployées dans le nouveau plan d'action quinquennal, des démarches préventives seront proposées aux entreprises pour les accompagner vers plus de santé et sécurité au travail.

Depuis plus d'un an maintenant, ce bulletin SUMER AGRICOLE 2010 vous est envoyé régulièrement. Je vous annonce la fin de sa publication dans ce format papier. En effet, les données des filières et risques qui n'ont pas encore été publiées au cours des 13 précédents numéros sont dès à présent mises à votre disposition sur le site [ssa.msa.fr](http://ssa.msa.fr), dans la rubrique actions prioritaires.

Nous rappelons, ici, que, comme dans toutes les études épidémiologiques, les données de SUMER ne sont pas une représentation parfaite des situations de travail mais elles constituent néanmoins des indicateurs pertinents des expositions professionnelles. Ceci pour faire progresser, encore et toujours, la prévention des risques professionnels en agriculture qui est notre mission et notre engagement.

Bonne lecture.



Franck Duclos

Directeur Délégué aux Politiques Sociales CCMSA

- Le mot de Franck Duclos
- Des contraintes de disponibilité importantes
- Un travail caractérisé par un rythme peu contraint, des marges de manœuvre élevées, des moyens de réalisation plus importants contrebalancés par des conséquences plus lourdes en cas d'erreur
- Des situations de tension et d'agressions rares
- Des risques physiques en moyenne supérieurs à l'ensemble des salariés agricoles
- La quasi-totalité des salariés concernés par un risque biologique
- La moitié des salariés exposés à des produits chimiques et un quart à des produits chimiques cancérigènes
- La prévention des risques physiques jugée moins satisfaisante chez les salariés d'élevage bovins par rapport à la moyenne des salariés agricoles
- Synthèse

#### Dr Gaétan Deffontaines

deffontaines.gaetan@ccmsa.msa.fr  
Tel : 01 41 63 71 69

#### Florian DASSÉ

dasse.florian@ccmsa.msa.fr  
Tel : 01 41 63 81 95

Retrouvez toute la documentation Santé-Sécurité au Travail de la MSA sur le site :

[ssa.msa.fr](http://ssa.msa.fr)

88 salariés travaillant exclusivement en élevage bovins (*filière bovins viande* : 35 ; *filière bovins lait* : 53) ont répondu au questionnaire SUMER en 2010.

Les données ont été redressées selon les caractéristiques des salariés, des médecins enquêteurs et de la fréquence des visites médicales (*SUMER AGRICOLE N°0 « Méthode et bilan 2010 de l'enquête SUMER », septembre 2014*).

## Des contraintes de disponibilité importantes

Les salariés d'élevage bovins travaillent beaucoup plus fréquemment que l'ensemble des salariés agricoles selon des horaires atypiques : travail de fin de semaine, travail le soir, travail de nuit et repos hebdomadaire inférieur à 48 heures consécutives.

Un quart des salariés exposés travaillent plus de 30 samedis par an et 25 dimanches ou jours fériés, un quart plus de 15 soirs par an et un salarié sur dix plus de 15 nuits par an.

De plus, près de la moitié des salariés doivent effectuer des astreintes (au moins 6 astreintes déclarées par la moitié des salariés au cours des douze derniers mois) contre 16 % pour l'ensemble des salariés agricoles.

Ils sont également plus exposés à des semaines longues de travail, à la variabilité des horaires de travail et à l'imprévisibilité de ces horaires (*tableau 1*).

**Tableau 1.** Temps de travail déclaré par les salariés en 2010 : comparaison des contraintes horaires dans la filière de l'élevage bovins (viande et lait) et toutes filières agricoles confondues (en %)

	Elevage bovins	Toutes filières agricoles
Plus de 40 heures travaillées la semaine précédente	27,8	20,2
Travail en équipes	2,0	6,2
Travail le soir (entre 20h et minuit)	59,1	28,3
Travail de nuit (entre 0h et 5h), même occasionnellement	31,9	11,9
Travail le samedi, même occasionnellement	89,4	60,6
Travail le dimanche ou jours fériés, même occasionnellement	86,4	40,8
Pas les mêmes horaires tous les jours	25,8	17,9
Pas de connaissance de l'horaire de travail à effectuer le lendemain	15,8	8,0
Pas de connaissance de l'horaire de travail à effectuer la semaine suivante	22,2	14,6
Pas de repos hebdomadaire > 48 heures consécutives	52,0	11,3
Astreintes	48,0	15,4

« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

## Un travail caractérisé par un rythme peu contraint, des marges de manœuvre élevées, des moyens de réalisation plus importants contrebalancés par des conséquences plus lourdes en cas d'erreur

Les salariés d'élevages bovins sont peu exposés aux contraintes de rythme définies par des cadences automatiques, des normes et délais à respecter ou des contrôles hiérarchiques, voire informatiques. Ils sont moins souvent obligés de se dépêcher pour faire leur travail par rapport à l'ensemble des salariés agricoles et leur travail est moins morcelé (tableau 2).

Ils disposent de plus d'autonomie et de marges d'initiatives que l'ensemble des salariés (ils peuvent plus souvent moduler les délais ou sont plus souvent capables de régler seul un problème en

cas d'incident par exemple) et les moyens dont disposent les salariés pour effectuer correctement leur travail sont plus importants que pour les autres salariés agricoles, qu'il s'agisse des informations ou des moyens matériels à leur disposition, du nombre de collègues et de la possibilité de coopérer, ou de leur formation.

Toutefois, ils sont plus beaucoup plus nombreux que l'ensemble des salariés agricoles à déclarer des conséquences lourdes en cas d'erreur dans le travail, que ce soit pour la production, l'exploitation ou la sécurité.

**Tableau 2.** Intensité du travail, autonomie et marges de manœuvre, moyens de réalisation du travail en 2010 : comparaison des expositions dans la filière de l'élevage bovins (viande et lait) et toutes filières agricoles confondues (en %)

	Elevage bovins	Toutes filières agricoles
<b>Rythme de travail</b>		
Déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce	0,5	4,6
Cadence automatique d'une machine	1,6	5,7
Autres contraintes techniques	22,0	13,9
Normes de production à respecter en 1 heure au plus	6,1	11,6
Normes de production à respecter en 1 journée au plus	19,9	37,9
Demande extérieure obligeant à une réponse immédiate	12,9	41,8
Contrôles ou surveillances permanents hiérarchiques	9,2	18,6
Contrôle ou suivi informatisé	4,9	22,7
Obligation de se dépêcher pour faire son travail	13,9	31,2
Interruption fréquente d'une tâche pour en faire une autre non prévue	36,6	51,6
<b>Autonomie et marges d'initiatives</b>		
Changement de poste en cas d'urgence ou d'absence d'un collègue	12,2	18,8
Impossibilité de faire varier les délais fixés	13,6	28,6
Devoir faire appel à d'autres en cas d'urgence	12,4	64,8
Impossibilité de changer l'ordre des tâches	16,5	8,5

SUITE PAGE 4

	Elevage bovins	Toutes filières agricoles
<b>Moyens de réalisation du travail</b>		
Informations insuffisantes pour faire le travail	6,3	10,0
Nombre insuffisant de collègue pour faire le travail	4,4	15,1
Impossibilité de coopérer	3,4	6,9
Moyens matériels insuffisants ou non adaptés	1,4	10,3
Formation insuffisante ou non adaptée	8,6	13,3
<b>Conséquences d'une erreur dans le travail :</b>		
Graves sur la qualité du produit/du service	88,3	67,3
Coûts financiers pour l'entreprise	85,9	64,1
Graves pour la sécurité	69,6	42,3
Sanctions (salaires...)	44,0	41,4

« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

## Des situations de tension et d'agressions rares

Les salariés d'élevage bovins subissent peu de situations de tension au travail par rapport à l'ensemble des salariés agricoles.

Quasiment aucun salarié d'élevage interrogé n'a déclaré avoir été victime d'une agression physique ou verbale au cours de l'année écoulée (*tableau 3*).

En effet, un salarié sur cinq déclare subir des situations occasionnelles de tension contre 6 salariés sur dix toutes filières agricoles confondues.

**Tableau 3.** Contraintes relationnelles au travail : comparaison dans la filière de l'élevage bovins (viande et lait) et toutes filières agricoles confondues (en %)

	Elevage bovins	Toutes filières agricoles
Contact avec le public (vive voix ou téléphone)	51,9	65,1
Situation de tension régulière ou permanente avec le public	0,0	6,8
Situation de tension occasionnelle avec le public	19,2	52,2
Aggression verbale de la part du public ou des collègues ou des supérieurs*	0,3	16,3
Aggression physique de la part du public ou des collègues ou des supérieurs*	0,0	0,8

« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

\*Données issues de l'auto-questionnaire SUMER 2010»

## Des risques physiques en moyenne supérieurs à l'ensemble des salariés agricoles

Les salariés d'élevages bovins sont plus fréquemment exposés à l'ensemble des contraintes et ambiances physiques que l'ensemble des salariés agricoles, à l'exception des contraintes visuelles (tableau 4).

Les risques physiques sont liés en particulier à la conduite de machines, aux vibrations transmises par ces machines ou des outils, aux contraintes de déplacements à pieds, au travail en extérieur

exposant à des intempéries, à la manutention manuelle de charges lourdes et au bruit > 85 dB (tableau 4, figure 1).

La manipulation et la contention des bovins participent probablement à une exposition importante des salariés à des risques physiques.

**Tableau 4.** Risques physiques : comparaison des fréquences d'exposition (dernière semaine travaillée) aux ambiances et contraintes physiques entre la filière de l'élevage bovins (viande et lait) et l'ensemble des filières agricoles en 2010 (en %)

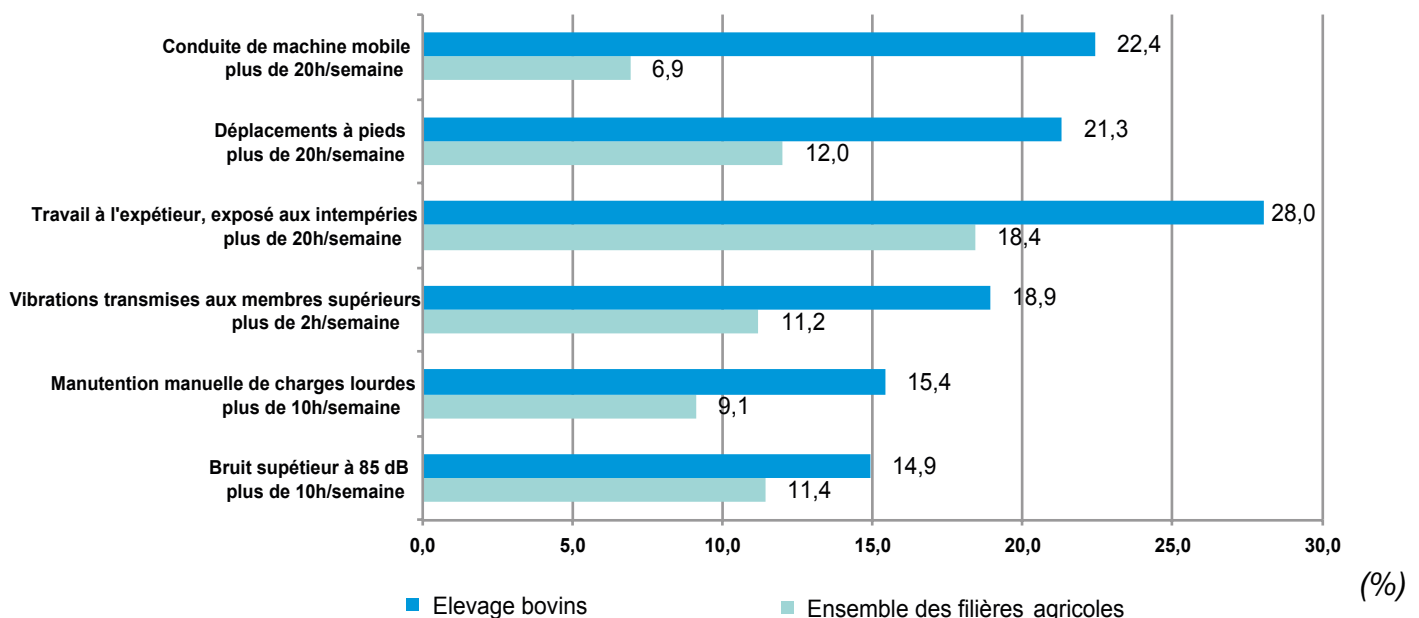
	Elevage bovins	Toutes filières agricoles
<b>Contraintes posturales et articulaires</b>	<b>95,2</b>	<b>79,2</b>
Déplacements à pieds	79,6	50,1
Position debout ou piétinement	54,9	46,2
Position fixe de la tête et du cou	31,7	27,3
Position accroupie, en torsion	23,3	30,0
Maintien de bras en l'air	22,7	15,5
Position à genoux	12,1	17,0
Gestes répétitifs à cadence élevée*	22,4	30,5
Position forcée d'une ou plusieurs articulations	20,6	19,1
<b>Conduite</b>	<b>85,1</b>	<b>53,9</b>
Conduite de machine mobile sur le lieu de travail	81,6	31,9
Conduite sur la voie publique	30,2	35,6
<b>Nuisances thermiques</b>	<b>65,7</b>	<b>42,0</b>
Travail à l'extérieur, exposé aux intempéries	65,3	36,3
Travail au chaud imposé (>24°C)	3,1	6,2
Travail au froid imposé (<15°C)	4,3	6,6
Travail en milieu humide	10,0	5,4

SUITE PAGE 6

	Elevage bovins	Toutes filières agricoles
<b>Manutention manuelle de charges</b>	<b>65,3</b>	<b>37,7</b>
<b>Nuisances sonores</b>	<b>58,4</b>	<b>35,1</b>
Bruit supérieur à 85 dB	52,4	26,0
Bruit comportant des chocs ou des impulsions	6,2	8,9
Autres bruits gênants	9,5	10,4
<b>Travail avec machines et outils vibrants</b>	<b>44,4</b>	<b>21,0</b>
Vibrations transmises aux membres supérieurs	42,9	19,8
Vibrations créées par des installations fixes	14,0	6,1
<b>Contraintes visuelles (dont travail sur écran)</b>	<b>12,0</b>	<b>45,7</b>

« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

**Figure 1.** Contraintes physiques fréquentes en élevages bovins (viande et lait) et durée d'exposition : comparaison avec l'ensemble des filières agricoles (en %)



« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

## La quasi-totalité des salariés concernés par un risque biologique

Plus de 9 salariés sur dix travaillant en élevage bovins sont exposés à des risques biologiques du fait du contact avec ces animaux (contact direct lors de la manipulation ou de la contention des bovins, exposition à leurs déjections ou à leurs tissus, blessures...).

Près d'un quart des salariés le sont également par exposition à des piqûres de tiques. De plus, quatre salariés sur dix sont potentiellement exposés à des agents biologiques par contact avec un environnement potentiellement contaminé. Il s'agit essentiellement d'exposition aux poussières

organiques (par exemple durant les tâches d'alimentation, de paillage, de nettoyage des bâtiments d'élevage ; ces activités exposent le salarié à des moisissures, des endotoxines provenant des fourrages, fumiers, lisiers, des allergènes ou des agents infectieux...(tableau 5).

L'exposition à des agents biologiques est supérieure à 20 heures par semaine pour près de la moitié des salariés (46%) en contact avec un réservoir animal et pour un peu plus d'un salarié sur dix en contact avec un réservoir environnemental (14%).

**Tableau 5.** Proportion de salariés agricoles d'élevage bovins (viande et lait) potentiellement exposés à des agents biologiques (dernière semaine travaillée) selon les activités et modes de contamination possibles en 2010 (en %)

	Total exposé
<b>Contact avec des animaux ou leurs produits</b>	<b>93,9</b>
Animaux d'élevage	92,0
Animaux de compagnie	0,7
Animaux sauvages	0,4
Tiques	22,6
<i>Dont modes d'exposition :</i>	
<i>Contact direct avec l'animal</i>	85,3
<i>Morsure, griffure, blessure</i>	26,6
<i>Contact avec les déjections</i>	69,5
<i>Gestes invasifs</i>	20,1
<i>Contact avec des liquides ou tissus biologiques</i>	53,3
<b>Contact avec un environnement potentiellement contaminé</b>	<b>41,3</b>
Traitement des déchets	4,3
Station d'épuration	2,3
Égouts, fosses septiques	2,0
Nettoyage, propreté	14,0
Activités exposantes à des poussières animales	19,9
Activités exposantes à des poussières végétales	29,2
<b>Agro-alimentaire (laboratoire, industries à partir de la seconde transformation de la viande, artisanat...)</b>	<b>1,0</b>

« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

## La moitié des salariés exposés à des produits chimiques et un quart à des produits chimiques cancérigènes

53% des salariés travaillant en élevage bovins (viande et lait) ont été exposés à au moins un agent chimique au cours de la dernière semaine travaillée en 2010 (contre 33% pour l'ensemble des salariés agricoles).

Les produits les plus souvent cités sont des carburants suivis des émissions de gaz d'échappement diesel, l'eau de javel, les acides minéraux, la farine et les herbicides (*tableau 6*).

Près d'un quart des salariés (24%) ont été exposés à au moins un produit chimique cancérigène (parmi les 26 produits listés dans le questionnaire SUMER 2010) au cours de la dernière semaine travaillée.

Il s'agit surtout des émissions de gaz d'échappement diesel (18%), des huiles minérales entières (6%), de la silice cristalline (4%) et des poussières de bois (2%).

Afin d'avoir une vision plus représentative de

l'exposition à des produits phytopharmaceutiques en agriculture, les médecins du travail ont interrogé les salariés agricoles participant à l'enquête SUMER 2010 sur les expositions à ces produits au cours de l'année écoulée.

Les résultats de cette enquête complémentaire montrent que 30% des salariés ont été exposés à des produits phytopharmaceutiques au cours des douze derniers mois : 23% à des herbicides, 22% à des fongicides et 16% à des insecticides.

De plus, 1,5% d'entre eux affirment être exposés à des produits phytopharmaceutiques classés CMR mais 50% déclarent ne pas connaître la dangerosité des produits utilisés (pas de différence avec l'ensemble des salariés agricoles).

Cette exposition traduit la participation des salariés de l'élevage aux différentes activités des exploitations agricoles d'élevage bovins et à la polyculture fourragère.

**Tableau 6.** Proportion de salariés agricoles de la filière de l'élevage bovins (viande et lait) exposés à des agents chimiques en 2010 au cours de la dernière semaine travaillée\* (en %)

	Total exposé
<b>EXPOSITION A AU MOINS UN AGENT CHIMIQUE*</b>	<b>52,5</b>
<b>Carburants</b>	
Carburants (fuel, gazole, kérosène..., hors essence automobile)	24,9
GPL	3,8
Essence automobile	2,7
<b>Gaz ou fumées</b>	
Gaz d'échappement diesel	17,6
Gaz d'échappement autre que diesel (essence automobile, GPL...)	3,2
Fumées de soudage d'éléments métalliques	8,9
Fumées dégagées de la combustion des végétaux	4,5
Fumées de dégradation thermique des matières plastiques	2,3
<b>Bases</b>	
Eau de javel	16,0
Bases fortes : vapeurs de soude, de potasse...	6,6
Ammoniac et solutions aqueuses	3,2

SUITE PAGE 9



	Total exposé
<b>Acides</b>	
Acides minéraux (hors acide cyanhydrique, fluorhydrique, chlorique)	14,5
Acides organiques (acide acétique, formique...)	7,9
<b>Poussières</b>	
Farine	11,6
Poussières minérales autres que silice, ciment, fibres	8,3
Silice cristalline	3,8
Poussières de bois	2,4
<b>Pesticides</b>	
Herbicides	11,0
Fongicides	5,9
Insecticides	5,9
Autres pesticides	0,0
<b>Liants</b>	
Ciment	9,8
<b>Tensio-actifs</b>	
Tensio-actifs anioniques, cationiques et non ioniques	5,8
<b>Fluides de lubrification et de refroidissement</b>	
Huiles synthétiques	5,7
Huiles minérales entières	5,6
Fluides aqueux	3,2
<b>Médicaments</b>	
Médicaments allergisants par manipulation	4,6
<b>Aldéhydes</b>	
Aldéhydes hors formaldéhyde (glutaraldéhyde...)	2,3
<b>Solvants</b>	
White-spirit, solvant naphta	1,5
<b>Métaux</b>	
Oxydes de fer	1,5

« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

\*Le taux d'exposition à au moins un agent chimique correspond à la proportion de salariés agricoles exposés à au moins un produit chimique listé dans le questionnaire SUMER 2010. En revanche, ne figurent dans le tableau que les produits chimiques pour lesquels le taux d'exposition est d'au moins 1%.

# Synthèse

Si les salariés d'élevages bovins ont des marges de manœuvre et d'autonomie relativement plus grandes que les autres salariés agricoles dans leur travail, ils sont soumis à des obligations de disponibilité importante.

**Ils sont quasiment tous exposés à des risques biologiques et à des risques physiques. L'exposition importante aux risques chimiques est liée à la fois aux activités en contact direct des animaux et à celles de polyculture entourant l'élevage. La prévention mise en œuvre nécessiterait souvent d'être améliorée, en particulier contre les risques physiques.**

## Publications SUMER AGRICOLE 2010

### Déjà parues :

- N° 0 : Méthode et bilan 2010 de l'enquête SUMER.
- N° 1 : Les contraintes organisationnelles et relationnelles des salariés agricoles.
- N° 2 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles à des nuisances physiques.
- N° 3 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles à des agents biologiques.
- N° 4 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles à des agents chimiques.
- N° 5 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles en Culture-Elevage.
- N° 6 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles des travaux forestiers.
- N° 7 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles de la coopération.
- N° 8 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles des Organismes Professionnels Agricoles
- N° 9 : Les expositions professionnelles des salariés agricole des entreprises paysagistes et de reboisement
- N° 10 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles en viticulture
- N° 11 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles de coopératives de traitement de la viande
- N° 12 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles dans la filière hippique (clubs et course)
- N° 13 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles d'élevage bovins (viande et lait)

### Contributeurs :

Dr Michel Gagey, Sylvie De La Fabrègue, Emma Rigaud, Nicolas Viarouge.

### Coordination graphique et diffusion :

Solenn Guénéhec, Service promotion des politiques sociales.

### Conception graphique :

PAO CCMSA.

### Crédits photos :

CCMSA Image, T. LANNIÉ

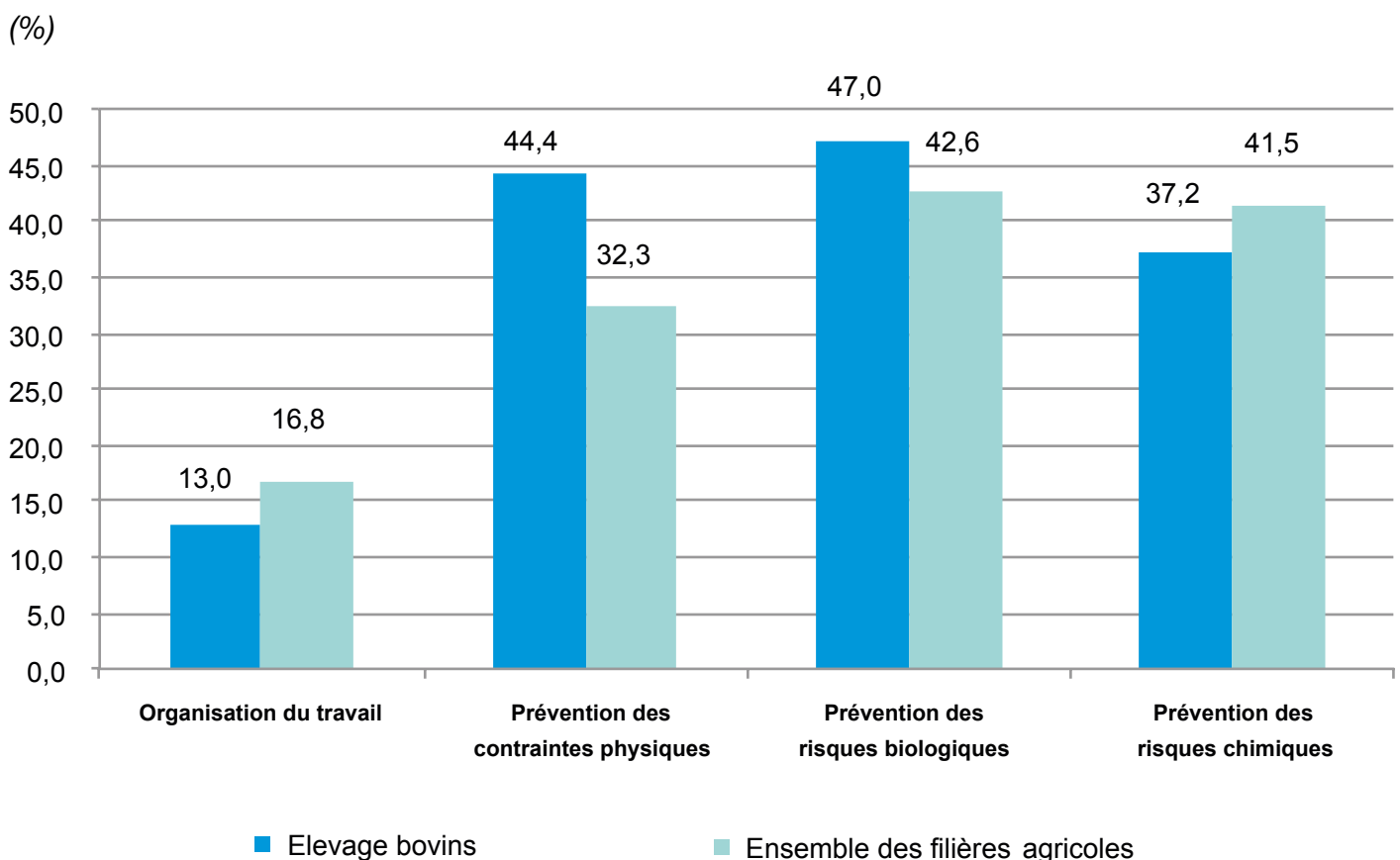
## La prévention des risques physiques jugée moins satisfaisante chez les salariés d'élevage bovins par rapport à la moyenne des salariés agricoles

Selon les médecins du travail, 44% des salariés d'élevages bovins ont des postes de travail pour lesquels la prévention des risques physiques est de mauvaise ou de très mauvaise qualité contre 32% pour l'ensemble des salariés agricoles (figure 2).

Pour les trois autres grands domaines de risques professionnels (organisationnels, biologiques et

chimiques), la prévention aux postes a été jugée insuffisante dans des proportions voisines de celles de l'ensemble des salariés agricoles : plus d'un salarié sur dix pour les risques organisationnels et approximativement quatre salariés sur dix pour les risques biologiques et chimiques.

**Figure 2.** Proportion de salariés agricoles d'élevage bovins (viande et lait) exposés dont la prévention des expositions a été jugée mauvaise ou très mauvaise par le médecin du travail en 2010 en comparaison à l'ensemble des filières agricoles (en %)



La MSA intervient pour la Santé-Sécurité au Travail des exploitants, salariés, employeurs et chefs d'entreprises agricoles.

Elle agit pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques en agriculture.

Les conseillers en prévention, les médecins du travail et les infirmiers de santé au travail sont là pour vous aider à trouver des solutions de prévention adaptées à votre situation.



[ssa.msa.fr](http://ssa.msa.fr)

La bibliothèque en ligne  
de la prévention agricole